

# Réforme scolaire vaudoise : la seule solution

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 426

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018887>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Réforme scolaire vaudoise : la seule solution

D'année en année, de rapport en rapport, la situation se clarifie : des généreux projets de réforme de l'école vaudoise esquissés en 1968-70, il ne restera bientôt plus rien. Le récent pensum auquel sacrifie chaque automne le Conseil d'Etat obligé de renseigner le Grand Conseil sur « les expériences de réforme de l'école vaudoise, l'état des travaux et les intentions du gouvernement » confirme sans ambiguïté cette tendance.

Sauver les collégiens (comme on sauve des phoques ou d'autres espèces menacées), telle est la préoccupation majeure des « responsables de la réforme ». Plus question donc de prendre en considération les intérêts de l'ensemble des enfants ! Des preuves ? En voici deux.

Dans la zone pilote de Vevey, les futurs bacheliers ont toujours plus que les autres : ils se voient par exemple offrir sept « options », les élèves de la division moyenne (plus de 50 % de la volée) se contentant de cinq options et ceux de la division pratique de trois. Il est vrai qu'une option coûte cher, et que la droite comprendrait mal qu'on dépense de l'argent pour d'autres enfants que les siens !

Pour permettre aux futurs gymnasiens de « faire du latin » dès la sixième année de scolarité, une option « latin » a été introduite; et comme il fallait bien occuper les autres élèves, on a créé une option « italien » et une option « sciences appliquées » que certains élèves ont choisie par goût, mais dans laquelle « se sont réfugiés des élèves qui n'avaient pu prendre ni l'option « latin », ni l'option « italien », sans véritable motivation » (p. 3 du Rapport). Devant les difficultés rencontrées, on a ouvert une nouvelle option « activités pratiques ». Toute la structure, on le voit, est conditionnée par l'a priori : introduire l'enseignement du latin en sixième année.

Une école sélective, faite pour les meilleurs, prenant acte des différences sans chercher à diminuer

les inégalités dues au milieu socio-culturel, tel est le projet actuel des « responsables de la réforme ». Le rapport du Conseil d'Etat est, sur ce point, particulièrement clair : « Parmi tous les objectifs que l'on assigne généralement aux niveaux, les responsables de la réforme ne sauraient se rallier à celui qui viserait à diminuer les différences de capacités et de performances des élèves en leur donnant un enseignement différencié, car cet objectif leur paraît présenter le danger de freiner le rythme des élèves considérés comme les plus doués ».

Dans ces conditions, comment s'étonner des difficultés des « laissés pour compte » des classes pratiques, c'est-à-dire de deux élèves sur dix ? « Il est évident que ce problème des classes pratiques n'est pas lié exclusivement à l'expérience de Vevey; on le retrouve également à Rolle comme dans l'école traditionnelle, notamment dans les classes primaires à options ».

Et pour les naïfs qui n'auraient pas encore compris — entre autres les 15 000 signataires de la pétition de l'Association des parents d'élèves, que le Conseil d'Etat propose de classer, « le Département entendant poursuivre ses études sans précipitation » —, le rapport précise que, si l'unité de l'école vaudoise doit être assurée (« une école animée d'un même esprit et procédant d'une conception générale commune à toutes ses subdivisions »), il n'est pas question d'une école unique. Comme le titrait triomphalement la « Nouvelle Revue de Lausanne » : « L'école vaudoise ne sera pas égalitaire ».

### Cela vaut-il la peine ?

Sept ans après la décision du Grand Conseil d'autoriser le Conseil d'Etat à expérimenter des projets de réforme dans une ou plusieurs zones pilotes, une question doit être posée : valait-il la peine de consacrer tant d'efforts (beaucoup de maîtres y ont cru et se sont dépensés sans compter — se dépensent encore, mais pour combien de temps ? — pour expérimenter une réforme profonde de notre école) et tant d'argent (premier

crédit supplémentaire en 1972 de 162 800 francs pour Rolle, de 668 500 francs pour Vevey en 1973; ces sommes n'ont cessé de croître à mesure que le nombre d'élèves touchés par la réforme a augmenté) pour arriver à un si maigre résultat : une école sélective (mais plus finement sélective, comme l'affirmait il y a quelques années déjà le directeur de la zone pilote de Rolle), faite pour ceux qui poursuivent des études longues.

Une première sélection intervient en effet en cinquième année déjà, du fait de l'introduction de cours à niveaux pour l'allemand (transformés en cours d'aptitudes l'année suivante, ce qui limite strictement le nombre des passages), une deuxième en sixième (cours à niveaux en maths et en français).

Le choix d'une structure — « problème qui, dans les années à venir, retiendra avant tout l'attention des responsables de la réforme » — est une décision politique, l'expérimentation n'ayant de sens que si elle porte sur le contenu et les méthodes d'enseignement, une fois le cadre fixé. Genève, Fribourg, le Valais ont adopté une scolarité commune de six ans, sans cours à niveaux, ni option. Créer dans une première étape un cycle d'observation de deux ans (cinquième et sixième), avec des classes totalement hétérogènes, sans sélection déguisée, est la seule réforme de structure qui prenne en compte les intérêts de l'ensemble de la population scolaire. Ce choix est d'ailleurs quasiment imposé par la dispersion des classes dans le canton. Les Valaisans, qui connaissent une situation comparable à bien des égards, l'ont bien compris. Toute mesure de différenciation externe (sous forme de cours à niveaux) doit être exclue avant la fin de la sixième année de scolarité. Pré-tendre vouloir mettre sur pied un système complexe de niveaux dès le début de la cinquième année est un moyen de rendre impossible toute généralisation de la réforme.

Les radicaux vaudois, qui règnent sur le Département de l'instruction publique depuis des générations, sont passés maîtres dans l'art de jeter de la poudre aux yeux. Depuis 1960, ils promettent

une réforme. Ils annoncent maintenant qu'ils vont réformer d'un coup les années 5 à 9 de la scolarité, qui doivent constituer un tout cohérent. Ce qui est le moyen le plus sûr de ne rien faire ! Quand ils auront amusé la galerie pendant encore dix ans à « étudier », « rénover », tout en maintenant le « statu quo », ils pourront s'inspirer des réflexions des radicaux valaisans qui, dans « Objectif 80 », critiquaient l'année passée le cycle d'orientation valaisan (les élèves sont répartis en deux divisions à partir de la septième année), jugeant la division A élitiste. Les radicaux valaisans estimaient en effet que séparer les élèves scolairement doués des plus faibles, les répartir

en division A et B, ne signifie en rien orienter ces élèves, mais simplement opérer une sélection arbitraire. Ces fortes paroles s'appliquaient donc à la septième année de scolarité ! Les radicaux vaudois auront encore de quoi méditer, prétexte à maintenir le système en vigueur, toute précipitation étant bien entendu inutile. A moins que les électeurs vaudois, imitant les Genevois, estiment que la plaisanterie a assez duré, que l'avenir de trop d'enfants a été sacrifié et qu'ils soient enfin convaincus que seule la gauche réalisera la réforme jugée indispensable depuis plus de quinze ans.

au mur, les instruments de combat qu'ils ont mis au point pendant des décennies sont maintenant émoussés, les troupes le devinent et les nouvelles adhésions se font proportionnellement plus difficiles.

S'impose alors la nécessité d'une nouvelle stratégie, d'un projet radicalement nouveau, fondé sur ces idées que l'on polit depuis quelques années, c'est le « Manifeste 77 ».

Le projet circule comme une traînée de poudre à travers les cantons romands : c'est la levée d'un immense espoir. Les syndicats vont se donner les moyens d'une lutte à la mesure d'une situation nouvelle, du chômage, de l'insolence patronale. Aujourd'hui, on demande à ces hommes, à ces éléments avancés du combat dans les usines contre l'exploitation, de renier ce en quoi ils ont cru, de « perdre la face » devant les patrons et les troupes qu'ils animent.

Si des exclusions devaient être prononcées, qu'elles soient ou non suivies de scission, ce serait l'effondrement d'un espoir, peut-être le plus important qui se soit levé depuis longtemps parmi les travailleurs de Suisse romande.

## **Manifeste 77: la montée d'un grand espoir**

Ils étaient trente-cinq militants de la FTMH (Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) réunis dans une ville romande, et ils discutaient du « Manifeste 77 » (voir DP 424).

Au fil de la discussion, on vit ces hommes connus pour le sérieux du combat qu'ils mènent dans les ateliers se laisser emporter par des élans assez inattendus pour ne pas dire incongrus : un enthousiasme un peu naïf, le rêve d'une société nouvelle.

Comment rendre compte de cette atmosphère-là, alors que, les communiqués suivant les communiqués (trois pages dans la « Lutte syndicale », enfin, pour résumer le point de vue des instances supérieures du syndicat), l'heure est déjà aux règlements de comptes ?

Certains veulent ramener « Manifeste 77 » et le conflit qu'il a provoqué entre les militants romands et les secrétaires centraux de la FTMH à une opposition de personnes. En réalité, « Manifeste 77 », c'est l'émergence au grand jour d'un filon ignoré de la vie syndicale, un filon qui pourrait faire la richesse de la principale et de la plus

vivante des fédérations de l'Union syndicale suisse.

Depuis plusieurs années, des aspirations nouvelles voyaient le jour parmi les militants des fédérations romandes. Au gré des rencontres, et particulièrement grâce aux cours de formation, des notions comme « autogestion », « droit à la critique », « démocratie syndicale » font leur chemin dans l'esprit des militants et des permanents les plus dynamiques.

A Genève, ce sont des sections entières — les plus vivantes — qui adoptent cette orientation. Qui connaît ces bastions de la FTMH genevoise — des équipes unies, dynamiques, dans trois ou quatre des plus puissantes entreprises de la branche où le niveau de la qualification et le taux de syndicalisation sont également élevés — sait ce que cela signifie.

### **Le dos au mur**

La récession a encore accru cette prise de conscience. Les emplois disparaissent par milliers dans le secteur de la métallurgie. Finis les combats pour une augmentation de vingt centimes de l'heure ! C'est tout juste si l'acquis peut être maintenu.

Les licenciements, la crainte des licenciements pèsent sur les hésitants. Les militants sont le dos

## **Souvenirs d'un antifasciste**

Otto Pünter, alias « Pakbo », journaliste socialiste qui a mené une lutte acharnée contre le fascisme vient de publier son deuxième livre de souvenirs dix ans après le premier. La politique intérieure y tient une place de choix et il y a notamment quelques révélations sur l'origine de la « formule magique » pour la formation du Conseil fédéral. Un autre document : la reproduction d'une lettre ouverte des milieux nazis helvétiques qui réclamaient au Président de la Confédération, en 1941, l'envoi d'un fort contingent de l'armée suisse pour se battre contre l'URSS sur le front de l'Est. Cette lettre n'avait jamais été publiée jusqu'ici.